

R.THANE AL 401

REVÊTEMENT AUTOLISSANT POLYURÉTHANE SEMI-RIGIDE

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Revêtement autolissant semi-rigide coloré à base de résine polyuréthane sans solvant, applicable de 2 à 3 mm d'épaisseur, présentant une résistance mécanique et chimique élevée.

DOMAINES D'APPLICATION

- Protection des sols intérieurs (résine jaunissante au contact des UV) à sollicitation élevé, demandant une bonne résistance aux chocs et à l'abrasion, offrant une finition lisse, robuste et brillante.
- Salles polyvalentes, sportives, etc.
- Halls d'exposition, magasins, etc.
- Ateliers, garages et locaux techniques sur support bitumineux.
- Plateaux de bureaux, etc.

Supports

- Sols béton brut homogène.
- Anciens carrelages.
- Anciennes peintures de sols adhérentes à base de résine époxy.
- Supports métalliques imprimés.
- Supports bitumineux.

PROPRIÉTÉS/AVANTAGES

- Résine lisse et brillante.
- Résine assouplie et confortable.
- Bonnes résistances mécanique et chimique.
- Bonne adhérence.
- Facilité de nettoyage.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition	Résine polyuréthane sans solvant
Norme Afnor	NFT 36005 famille 1 classe 6a
Présentation	Résine à 2 composants
Densité	Base : 1,60 (+/- 0,05 suivant teinte) Durcisseur : 1,23 Base + Durcisseur : 1,54 (+/- 0,05 suivant teinte)
Proportion du mélange	Base / Durcisseur = 6,5/1 en poids Base / Durcisseur = 5/1 en volume
Temps de murissement	Néant
Extrait sec	98 % (+/- 2%)
Adhérence sur béton sec	> 2 mPa
Point éclair	Sans objet
Aspect	Coloré, lisse et brillant
Consommation	2 mm d'épaisseur : 3,4 Kg au m ² 3 mm d'épaisseur : 5,1 Kg au m ²
Couleur	Nuancier SOL Nuancier RAL sur commande (sauf Blanc et RAL 9001)
Durée de conservation	Conservation 12 mois, en emballage d'origine, dans un local tempéré
Conditionnement	Kit de 22,5 kg Base = 19,5 kg / Durcisseur = 3 kg

PROCÈS VERBAUX

- Émission de COV dans l'air : Rapport d'Essai RN 19-00693 du SGS : **A+**.
- Déclaration environnementale Sanitaire conforme à la norme NF P01-010.



MISE EN ŒUVRE

Préparation des supports

• Les chapes neuves devront être coulées depuis au moins 28 jours. Les parties métalliques seront préalablement imprimées. Les surfaces à traiter devront être préparées mécaniquement par grenailage ou ponçage diamant afin d'obtenir des supports sains, secs et propres, exempts de traces d'huile et laitance pouvant nuire à l'adhérence du revêtement (se référer au DTU 59.3 ou 54.1 suivant destination et épaisseur du revêtement). Les préparations mécaniques seront automatiquement suivies d'une aspiration soignée. Les supports bruts seront automatiquement bloqués à l'aide d'un liant polyuréthane R.THANE LT 450 ou d'un liant époxy R.POX LT 300 / R.POX LT 301 ou encore d'un R.POX LT 150 PSH Primaire Spécial Sol Humide. Les supports ne devront pas présenter de contre pression d'eau ou de condensation. Si un risque existe, la mise en œuvre d'un pare vapeur est obligatoire. Nous recommandons fortement l'application de 2 couches de primaire afin d'éviter tout risque de bullage ultérieur.

Conditions d'application

- Le R.THANE AL 401 devra être stocké à une température comprise entre +15 et +25°C environ 24 heures avant l'application. La température ambiante du chantier sera comprise entre +10 et +35°C.
- Humidité relative ambiante : maximum 80%.
- Humidité du support inférieure à 4% en poids.
- Température du support supérieure à 3°C du point de rosée.

Préparation du mélange

• Verser intégralement le durcisseur dans la base colorée. Malaxer pendant 2 min, jusqu'à obtention d'un produit homogène. Cette opération s'effectuera à l'aide d'un mélangeur à faible vitesse de rotation (max 300 tours/min) afin de ne pas incorporer d'air dans la résine et éviter la création de bullage dans le revêtement.

À la suite du malaxage, le produit est prêt à être appliqué.

Application

• L'application se fait à la raclette crantée ou encore au râteau pour les grandes surfaces suivi d'un débullage soigné au rouleau débulleur afin d'éliminer l'air emprisonné lors du mélange, d'éviter la présence de nombreux cratères et enfin de lisser l'aspect de surface.

Systèmes et consommations**• Finition en 2 mm d'épaisseur :**

Application à la raclette crantée ou au râteau à raison de 3,4 Kg au m².

• Finition en 3 mm d'épaisseur :

Application à la raclette crantée ou au râteau à raison de 5,1 Kg au m².

Attention : le R.THANE AL 401 devra être protégé de tout contact avec de l'humidité, de courant d'air, de condensation ou d'eau pendant un minimum de 24 heures. En effet, la résine polyuréthane réagit fortement en présence d'humidité et il existe, donc, un risque important de micro-bullage.

R.THANE AL 400 doit être recouvert par un Top Coat résistant aux UV.

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
DPU	~ 45 minutes	~ 30 minutes	~ 15 minutes

La durée pratique d'utilisation diminue lorsque la température et/ou la quantité de produit préparée augmentent.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

AVANT APPLICATION DU R.THANE AL 401 SUR SON PRIMAIRE			
TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
MINI	24 heures	12 heures	8 heures
MAXI	4 jours	2 jours	1 jour

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

SÉCHAGE / REMISE EN SERVICE

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
TRAFIC PÉDESTRE	36 heures	24 heures	18 heures
TRAFIC LÉGER	6 jours	3 jours	2 jours
DURCISSEMENT COMPLET	10 jours	7 jours	5 jours

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Les sols en résines synthétiques nécessitent un entretien régulier pour maintenir durablement leur aspect esthétique initial.

Cet entretien sera réalisé, si possible, à l'aide d'une auto-laveuse munie de brosse nylon souple tournant à environ 150 tours/minute.

Le détergent industriel spécial sols utilisé devra être adapté pour une mise en œuvre mécanisée et son Ph, après dilution, ne devra en aucun cas être > 8.

Pour les zones fortement encrassées, les traces de pneus, etc., nous recommandons l'utilisation de notre produit d'entretien R.NET.

RÉGLEMENTATION

- Les applicateurs devront se munir de lunettes, gants et masques appropriés.
- Les lieux d'application devront être correctement aérés.
- Consulter la fiche de données de sécurité. © RSOL - Avril 2022.
- COV : conforme à la directive 2004/42/CE.
- Valeur limite UE pour ce produit (A/j) : 500 g/l de COV (2010).
- Ce produit prêt à l'emploi contient : 23 g/l de COV.



Annule et remplace les fiches précédentes correspondantes au même produit.
Elle s'adresse à des professionnels qui s'engagent à les utiliser selon les règles de l'art.

RSOL - PA des Épineaux 5, Avenue Eugène Freyssinet - 95740 Frépillon
Tél. : + 33 (0) 1 61 35 35 00 - Fax : + 33 (0) 1 61 35 35 09 - www.rsol.fr